

La concurrence au service de tous



Publication le 15/04/2022

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

Elle a en charge 4 grandes missions :

Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus)

Contrôler les opérations de concentrations (fusions et rachats)

Emettre des recommandations (avis aux pouvoirs publics et acteurs économiques)

Réguler les professions réglementées

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Les services d'instruction, dirigés par le rapporteur général, comptent environ 110 rapporteurs permanents sur un effectif total de l'Autorité de 193 agents. Ils comprennent aujourd'hui six services dédiés au traitement des dossiers contentieux (unités concurrence), dont l'un est par ailleurs en charge des professions réglementées, ainsi que le service des concentrations, le service des investigations, le service économique et le service de l'économie numérique. Chaque service est dirigé par un chef de service et/ou un rapporteur général adjoint.

Le Service Investigations est placé sous l'autorité d'un Chef de service, lui-même sous l'autorité du Rapporteur général. Il est constitué de 10 personnes ; 1 chef de service, 3 adjoints et 6 rapporteurs.

Le service est organisé en 3 pôles :

- le pôle Enquêtes a en charge l'analyse des projets et rapports d'enquête transmis à l'Autorité par la DGCCRF, l'organisation des opérations de visite et saisie (OVS) menées sur les fondements de l'article L 450-4 du code de commerce, le traitement des signalements reçus par l'Autorité, de la participation aux enquêtes complexes et la prise en charge de commissions rogatoires délivrées dans les conditions prévues par l'article L450-1 II bis du code de commerce.
- Le pôle Contentieux a en charge la mise en place juridique des opérations de visite et saisies et le traitement du contentieux généré par ces investigations sur autorisation judiciaire.
- Le pôle Informatique Légale a notamment en charge la mise au point des techniques d'investigations sur supports informatiques et l'animation du réseau Informatique Légale.

Le poste à pouvoir se trouve au sein du pôle *Enquêtes*, composé de trois rapporteurs et animé par un adjoint au chef de service.

DESCRIPTION DU POSTE

Le rapporteur recruté a vocation à participer à l'ensemble des missions prises en charge le pôle *Enquêtes* :

- Les investigations demandées par le Rapporteur général ou par l'Autorité judiciaire sur commission rogatoire sur l'ensemble du territoire national.
- La participation aux opérations de visite et saisie, les assistances à la Commission européenne, le soutien ponctuel aux enquêtes menées par les rapporteurs des autres unités.
- L'analyse des projets et rapports d'enquête transmis par la DGCCRF.
- La présentation au Collège de l'Autorité des rapports d'enquête de la DGCCRF faisant l'objet d'une proposition de saisine.
- L'exploitation des signalements reçus par le service et la réalisation d'enquêtes d'initiative le cas échéant.

Le poste requiert une grande capacité à travailler en équipe, de la disponibilité et de la mobilité (missions sur l'ensemble du territoire national).

Doté du sens du service public, le titulaire du poste devra faire preuve de rigueur, de responsabilité et de capacités d'autonomie.

Il devra participer aux propositions d'évolution des techniques d'investigation.

Une expérience dans le domaine du droit de la concurrence n'est pas un prérequis indispensable mais une solide expérience d'enquête et gestion du face à face est obligatoire.

De bonnes qualités rédactionnelles sont également nécessaires.

PROFIL DU CANDIDAT

Le profil recherché est un fonctionnaire de catégorie A (ou une personne sous contrat) ayant une expérience dans les enquêtes économiques et financières :

- soit du ministère de l'économie et des finances et de la relance (DGDDI, DGCCRF, DGFIP)
- soit d'une Autorité administrative indépendante (ADLC, AMF, etc)
- soit du ministère de l'intérieur (BRDE, BF, enquêteur financier de la gendarmerie, etc)

MODALITES DE CANDIDATURE ET DE RECRUTEMENT

Le poste est ouvert aux agents titulaires (détachement sur contrat) et aux contractuels titulaires d'un des diplômes permettant d'accéder à un corps de catégorie A (contrat à durée indéterminée).

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser, par courriel, au plus tard le 15/06/2022 à recrutement@autoritedelaconcurrence.fr

Merci de noter sur votre candidature la référence de l'offre : « RAPP/INVEST/2022 »

Des renseignements peuvent être pris auprès des personnes suivantes :

Sur les conditions de recrutement : Noémie Picand - 01.55.04.01.06

Sur le poste : Sophie Bresny - 01.55.04.00.63 et Fabrice Large - 01.55.04.01.36

Autorité de la concurrence
11, rue de l'échelle, 75001 Paris
01 55 04 00 00
www.autoritedelaconcurrence.fr

